

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Ngounié : Finam ouvre un distributeur automatique de billets à Mouila

Félien NDONGO
Mouila/Gabon

DANS sa stratégie consistant à équiper toutes ses agences, y compris provinciales en distributeurs automatiques de billets (DAB), celle de Mouila – première de cordée du processus enclenché –, vient d'en être pourvue. Une véritable plus-value pour le chef-lieu de la Ngounié, ses habitants et ceux de toute la province.

La cérémonie d'inauguration était présidée par le directeur général adjoint de Finam Gabon, Noël Mboulou Mavouroulou. Mais c'est le secrétaire général de province, Michel Léandre Tchibinda, qui a coupé le ruban symbolique devant un parterre d'invités, après le mot de bienvenue du maire du 2e arrondissement de Mouila, Jean-Baptiste Manfoumbi. Par cette stratégie de déploiement, Finam se veut être plus proche de sa clientèle, tout en participant à l'inclusion financière du pays. C'est aussi la preuve, si besoin en était encore, que son Conseil d'administration a été sensible aux demandes pressantes des clients liées à la non-utilisation de leur carte "Gimac" dans la province.

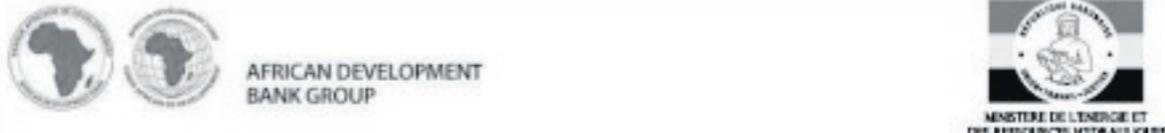
Ce DAB est donc une réponse tangible à cette préoccupation. Toutefois, le DGA de Finam a précisé que "ce distributeur reste aussi accessible aux clients d'autres établissements affiliés au réseau Gimac". Il a ensuite présenté au public le panel de produits et services qu'offre Finam à sa clientèle. Établissement de microfinance citoyen par excellence, Finam va poursuivre son initiative dans d'autres localités du pays. Notamment à Makokou, Koula-Moutou et Tchibanga, dans un proche avenir.

L'agence de Mouila existe depuis 7 ans. Elle fait partie des 18 succursales du réseau Finam Gabon qui, en 17 ans d'existence dans notre pays, compte 3 786 clients répartis entre particuliers et professionnels, avec plusieurs dossiers de crédit au profit de la clientèle.



Photo de famille après l'ouverture d'un distributeur automatique de Finam à Mouila.

Photo: Félicien Ndongo



AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)
(REPUBLIQUE GABONAISE)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL LOCAL DEVANT ACTUALISER LE PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (PGES) DU PROGRAMME INTEGRE POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET L'ASSAINISSEMENT DE LIBREVILLE (PIAEPAL)

N° de référence	: ANI N°001/PIAEPAL/BAD/GAB/MERHUCP/2022	
Secteur	: Eau et Assainissement	
Financements	: BAD: N°2000200003602 / AGTF: N°509200000651	
N° Identification du Projet	: P-GA-E00-001	

1. La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Africa Growing Together Fund (AGTF) afin de couvrir le coût du Programme de développement du secteur de l'eau et de l'assainissement au Gabon, premier sous-Programme Intégré pour l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement de Libreville « PIAEPAL » - Volet 1: Eau potable et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat de services d'un **Consultant Individuel Local qui sera chargé d'actualiser le Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) du Programme Intégré pour l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement de Libreville (PIAEPAL).**
2. La mission du Consultant Individuel Local a pour objectifs spécifiques l'actualisation du Plan de Gestion Environnemental et Social initial du programme dans le Grand-Libreville à travers :
 - L'intégration dans le Plan de Gestion Environnemental et Social actualisé des aspects environnementaux et sociaux nouveaux identifiés lors de la mise en œuvre générale du programme ;
 - L'identification des risques potentiels dans les nouvelles zones d'extension du projet que pourraient engendrer l'exécution des travaux ;
 - Les propositions de mesures d'atténuation réalistes pour les impacts potentiellement négatifs et les mesures de bonification pour les impacts éventuellement positifs ;
 - Etablir des indicateurs objectivement vérifiables qui permettront d'assurer un meilleur suivi environnemental lors de la phase des travaux d'exécution.
3. Le candidat doit remplir les conditions suivantes :
 - Etre titulaire d'au moins d'un diplôme universitaire de niveau Bac+4 en science de l'environnement, sciences sociales, ou maîtrise en environnement ou spécialiste d'études d'impacts environnemental et social, gestion de risque environnemental et social ;
 - Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'évaluation environnementale des projets d'infrastructures ;
 - Avoir participé à la réalisation d'au moins trois (03) études d'impact environnementale et sociale des projets financés par les bailleurs de fonds multilatéraux (BAD, BM, AFD, etc.) ;
 - Avoir participé à l'évaluation et/ou le suivi de la mise en œuvre d'au moins deux (2) plans de gestion environnementale et sociale (PGES) de projets d'infrastructures ;
 - Avoir une connaissance avérée et expérience pratique dans la gestion environnementale et sociale des projets dans le cadre de financement des projets de développement financés par des bailleurs de fonds multilatéraux et notamment par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) ;
 - Avoir les capacités à travailler en équipe et une bonne capacité d'analyse et d'organisation, compétences en communication et gestion de l'information ;
 - Très bonne compétence en communication orale et écrite dans la langue française qui est la langue officielle ;
4. L'Unité de Coordination du Projet « Organe d'Exécution », invite les Consultants individuels locaux admissibles intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants individuels locaux admissibles doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations.
 - Bonne capacité de préparation des rapports et des documents de travail ;
 - Bonne connaissance de l'utilisation de l'outil informatique notamment de la suite Office (Word, Excel, Power Point).
5. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter les documents ci-après : (i) une lettre de motivation datée et signée; (ii) un curriculum vitae faisant ressortir la qualification, (iii) photocopie de diplôme et autres attestations de participation à des séminaires sur la gestion environnementale et sociale des marchés.

La mission est prévue de démarrer, à titre prévisionnel, au deuxième trimestre de l'année 2022 pour une durée de quarante-cinq (45) jours.

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Edition d'Octobre 2015)** », qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse: <http://www.afdb.org>.
7. Les Consultants Individuels locaux intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires relatives à la mission à l'adresse mentionnée ci-dessus aux jours et heures ouvrables ou en faisant une demande formelle par écrit ou par E-mail : du lundi au vendredi, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 08 h 30 mn à 16 h 00 mn (heure locale, TU+1). Les Termes de référence (TDR) de la mission ainsi que la Demande de propositions seront remis aux seuls Consultants Individuels locaux qui seront retenus sur la liste restreinte.
8. Les expressions d'intérêt devront être rédigées en français et en quatre (04) exemplaires dont un (01) original + trois (03) copies peuvent être envoyées par courrier recommandé ou déposées directement dans les locaux abritant les services de l'Unité de Coordination du PIAEPAL avec accusé de réception, à l'adresse ci-dessus, au plus tard le **17 mai 2022 à 12 h 00 mn (heure locale, TU+1)**. Les manifestations d'intérêt porteront expressément la mention : « **Réponse à l'Avis à Manifestation d'Intérêt N°01/PIAEPAL/BAD/GAB/MERHUCP/2022 pour le recrutement d'un Consultant individuel local qui sera chargé d'actualiser le Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) du PIAEPAL** » A n'ouvrir uniquement qu'en présence de la Commission de dépouillement des candidatures ».

Les manifestations d'intérêt seront préparées et soumises à l'attention de :

Monsieur le Coordonnateur du Projet
 Unité de Coordination du Projet « UCP-PIAEPAL »
 Immeuble du Ministère de l'Eau et de l'Energie
 Bâtiment C, 3^{ème} Etage
 Port de Gui-Gui ; Imposée André MBA OIBAM
 BP : 1172 Libreville, République Gabonaise
 Téléphones : +241 07 17 91 65 / +241 06 33 06 95
 E-mail : ucp_piaepal@yahoo.com